LE RÔLE DE L'ÉNERGIE

DANS LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE

Mémoire présenté dans
le cadre des audiences publiques
tenues par la Commission permanente
de l'Énergie et des Ressources
les 24, 25, 29 et 30 mars 1983.

SOQUIP
Mars 1983

TABLE DES MATIÈRES

		page
1.	INTRODUCTION	1
2.	LE CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE	3
3.	LES OBJECTIFS ET LES ORIENTATIONS DE SOQUIP	8
4.	LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS DANS LES SECTEURS DU GAZ NATUREL ET DE L'EXPLORATION ET LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ASSOCIÉES	11
	4.1 Le transport et la distribution du gaz naturel	12
	4.2 Les approvisionnements en gaz naturel	21
	4.3 L'exploration et la production d'hydrocarbures	23
5.	LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL LIÉ À LA DISTRIBUTION DU GAZ NATUREL	26
	5.1 La structure de consommation d'énergie dans le secteur manufacturier québécois	27
	5.2 Les avantages du gaz naturel	31
	5.3 L'utilisation du gaz naturel dans les procédés de fabrication et de transformation	32
	5.4 L'influence industrialisante du gaz naturel	33
	5.5 La mise sur pied d'un bureau des applications industrielles au gaz	36
6.	LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT	38
7.	LA RESTRUCTURATION DU SECTEUR PÉTROLIER	40
	7.1 Revue de la situation	41
	7.2 Le problème du mazout lourd	45
	7.3 Les enjeux et les objectifs	48
8.	CONCLUSION	51

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU		page
2.1	Évolution du bilan énergétique du Québec	3
2.2	Élasticité-production et intensité énergétique de la production au Québec	5
4.1	Investissements directs dans le transport et la distribution	12
4.2	Investissements directs dans les réseaux de distribution	14
4.3	Nombre d'emplois liés aux investissements dans le transport et la distribution de gaz naturel au Québec	16
4.4	Impact des dépenses d'investissement reliées à l'expansion des réseaux de transport et de distribution	17
4.5	Répartition régionale des investissements prévus dans le secteur du gaz naturel	18
5.1	Bilan énergétique de l'industrie manufacturière par groupe majeur et par forme d'énergie au Québec en 1979	28
5.2	Classification des groupes majeurs manufacturiers en fonction de leur intensité énergétique	29
5.3	Part du gaz naturel dans la consommation énergétique des six secteurs manufacturiers plus grands consommateurs d'énergie en 1979	30
7.1	Évolution de la consommation de produits pétroliers au Québec	42
7.2	Évolution prévue de la situation du mazout lourd au Québec	47

1. INTRODUCTION

SOQUIP apprécie l'occasion qui lui est donnée, dans le cadre de cette Commission parlementaire, de pouvoir présenter son point de vue en ce qui concerne le rôle de l'énergie comme levier de développement économique.

L'énergie est à la base du développement industriel de toutes les sociétés modernes. Elle a permis à l'homme, au cours des âges, de décupler sa capacité de production et d'augmenter substantiellement le niveau de bien-être économique de la collectivité.

Le Québec, tout comme le reste du Canada, vit actuellement sa plus importante récession depuis la grande crise des années 30.

Dans ce contexte, le thème de la présente Commission parlementaire ne pouvait être mieux choisi quand on considère les effets d'entraînement considérables sur l'emploi et la production, en amont et en aval, dont le développement du secteur de l'énergie est porteur.

D'ailleurs, un des objectifs fondamentaux de la politique énergétique du Québec, publiée en juin 1978, consiste à maximiser les retombées économiques associées au développement de l'énergie.

Plus récemment, le programme de relance économique, publié par le gouvernement du Québec en décembre 1982(1), souligne que le Comité ministériel du développement économique s'est donné comme première priorité de stimuler l'investissement en accélérant, entre autres, la mise en oeuvre des grands projets publics d'investissement dont ceux reliés au développement de l'électricité et du gaz naturel.

---

(1) SECRÉTARIAT AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. "Les lignes de force du développement économique", Gouvernement du Québec, 17 décembre 1982, pages 5 et 6.

C'est donc dire toute l'importance que le gouvernement du Québec accorde au secteur de l'énergie comme facteur de développement économique.

Pour sa part, SOQUIP entend faire ressortir, au cours de la présente intervention, le rôle essentiel que l'énergie peut jouer dans la relance de l'économie du Québec et souligner les mesures que nous avons l'intention d'appliquer afin de maximiser les retombées économiques pour le Québec.

Dans un premier temps, je me propose de faire le point brièvement sur le contexte énergétique actuel et de rappeler succintement les objectifs et les grandes orientations de SOQUIP.

Dans un deuxième temps, je décrirai les retombées économiques associées aux investissements prévus dans le domaine des hydrocarbures ainsi que le développement industriel que le gaz naturel est susceptible d'amener.

En troisième lieu, j'aborderai les questions de la recherche et du développement et de la restructuration du secteur pétrolier.

En dernier lieu, je ferai un bref retour sur le mandat et sur les objectifs actuels de SOQUIP.

2. LE CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE

La situation énergétique du Québec s'est considérablement modifiée au cours des dernières années, suite à la hausse rapide des prix de l'énergie et à la mise en place de politiques énergétiques par le gouvernement du Québec et par le gouvernement canadien.

TABLEAU 2.1

ÉVOLUTION DU BILAN ÉNERGÉTIQUE DU QUÉBEC

	1975		1981		Taux de croissance annuel moyen 1975-1981
	'000 tep	%	'000 tep	%	%
Électricité	6 872,9	21,5	9 371,7	29,6	5,3
Gaz naturel	2 023,4	6,3	2 858,5	9,0	5,9
Charbon	478,6	1,5	416,2	1,3	-2,3
Pétrole	22 609,5	70,7	19 053,2	60,1	-2,8
Consommation totale d'énergie	31 984,4	100,0	31 699,6	100,0	-0,1

tep : Tonne équivalent pétrole.

SOURCE : Ministère de l'Énergie et des Ressources, Statistiques de l'énergie au Québec.

C'est ainsi que, de 1975 à 1981, la part de l'électricité dans la consommation totale d'énergie augmentait de 21,5 % à 29,6 %, alors que la part du gaz naturel dans la satisfaction des besoins énergétiques totaux s'accroissait de 6,3 % à 9 %. Au cours de la même période, la part du pétrole tombait de 70,7 % à 60,1 %.

Par ailleurs, au niveau de la croissance des besoins énergétiques totaux, on a assisté, au cours des dernières années, à un ralentissement phénoménal de la croissance de la demande. Durant la période 1975-1981, la consommation énergétique du Québec est restée pratiquement stagnante alors qu'elle avait connu un taux de croissance annuel moyen de 4,8 % au cours de la période 1958-1975.

La relation historique qui prévalait entre la demande énergétique globale et la production nationale a été rompue. L'élasticité-production qui se situait autour de 1 pour les années 1958 à 1975 n'est plus que de 0,38 dans la période 1975 à 1980. De plus, afin de souligner l'importance des économies d'énergie réalisées, on remarque que la consommation d'énergie par dollar constant de production a baissé de 12,5 % de 1975 à 1981 (tableau 2.2). On doit donc reconnaître que même si une partie importante de la réduction de la croissance de la demande d'énergie est imputable au ralentissement économique, une partie tout aussi importante est attribuable à l'augmentation de l'efficacité énergétique.

Globalement, tous ces changements vont dans le sens des objectifs poursuivis par le gouvernement du Québec en matière de politique énergétique: plus grande autonomie énergétique et plus grande efficacité énergétique. Toutefois, le redéploiement du bilan énergétique en faveur de l'électricité et du gaz naturel, dans un contexte de faible croissance des besoins énergétiques, ne se fait pas sans heurts à court terme : qu'on songe à la fermeture de la raffinerie de Texaco en septembre 1982 et à celle de B P prévue pour mai prochain.

La part du pétrole, qui représente actuellement environ 60 % de la consommation totale d'énergie, demeure cependant, encore aujourd'hui, à un niveau très élevé. D'ici à 1990, le redéploiement du bilan énergétique en faveur de l'électricité et du gaz naturel devra être poursuivi avec vigueur si l'on tient à ramener la part du pétrole aux environs de 40 % de la consommation totale d'énergie, comme le souhaite le gouvernement du Québec.

TABLEAU 2.2

ÉLASTICITÉ-PRODUCTION ET INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE DE LA PRODUCTION AU QUÉBEC

	1958	1975	1980
1. Taux de croissance du PIB en %		5,0	2,4
2. Taux de croissance de la consommation totale d'énergie en %		4,6	0,92
3. Élasticité-production période 1975-1980		0,96	0,38
4. Énergie consommée/ 1 000 $ PIB (en dollars de 1971) (1)	1 395	1 333	1 239

(1) Énergie consommée en tonne équivalent pétrole par millier de dollar constant de production intérieure brute.

Le Québec dispose de vastes ressources hydro-électriques et il est souhaitable que l'électricité augmente sa contribution à la satisfaction des besoins énergétiques du Québec. Cependant, même en supposant que l'objectif gouvernemental de 41 % soit réalisé en 1990 - ce qui présuppose un taux de croissance annuel moyen des ventes internes d'Hydro-Québec permettant d'éliminer tous les surplus anticipés - la part du pétrole, sans une pénétration accrue du gaz naturel, se situerait encore à un niveau relativement élevé avec une proportion d'environ 50 % de la consommation énergétique totale.

Il y a donc place pour une pénétration substantielle du gaz naturel, si l'on veut augmenter la sécurité des approvisionnements du Québec en diminuant notre dépendance envers le pétrole. À partir des données publiées par l'O.N.E. dans son rapport sur l'exportation du gaz en date de janvier 1983, on peut estimer que les réserves canadiennes actuelles de gaz, provenant des régions conventionnelles, sont suffisantes pour satisfaire la demande canadienne durant les quarante prochaines années.

Les approvisionnements en pétrole du Québec proviennent actuellement, dans une proportion d'environ 50 %, de l'Ouest canadien. Il est prévu que, d'ici quelques années, le Québec redeviendra entièrement dépendant du marché international pour ses approvisionnements en pétrole. Les réserves de pétrole conventionnel de l'Ouest canadien déclinent rapidement et les grands projets de développement des sables bitumineux ont été remis aux calendes grecques. Sur la côte Est, la mise en production du champ d'Hibernia ne commencera pas avant la fin des années 80 au plus tôt et la production sera d'abord destinée au marché des Maritimes.

Du côté du marché international, la situation de surplus de pétrole et d'affaiblissement des prix que l'on observe actuellement est souhaitable et bénéfique en soi. Ce revirement du marché pétrolier au niveau mondial devrait favoriser la reprise économique dont certains signes commencent à poindre à l'horizon. Cette diminution soudaine des prix du pétrole sur le marché international ne remet cependant pas en cause la légitimité des objectifs poursuivis en matière de sécurité des approvisionnements. D'une part, il faut souligner que la situation politique des principaux pays exportateurs du Moyen-Orient comporte à tout le moins le même degré d'instabilité qu'auparavant. D'autre part, il faut bien reconnaître, comme le mentionnait l'A.I.E. dans son dernier rapport de décembre 1982 sur les perspectives énergétiques mondiales, que :

> "Les perspectives actuelles de stabilité à court terme des marchés énergétiques en général et du marché pétrolier en particulier sont trompeuses, car les "signaux" que lance

aujourd'hui ce marché, où l'offre est excédentaire, ne reflètent pas les tendances profondes à moyen et à long terme. Celles-ci annoncent en effet des tensions chroniques sur les approvisionnements pétroliers plus tard dans les années 80 et, dès lors, la nécessité de porter une attention constante à la politique énergétique pour éviter de sévères contraintes économiques"(2).

C'est d'ailleurs dans cette optique que le ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec, lors de son discours d'ouverture des travaux de la Commission parlementaire sur l'étude de la proposition tarifaire d'Hydro-Québec, le 26 octobre 1982, concluait que l'évolution de la situation actuelle et prévisible ne remettait pas en cause les objectifs fixés en 1978 dans le Livre blanc en ce qui regarde notamment la pénétration de l'électricité et du gaz naturel. Bien au contraire, en ce qui concerne le gaz naturel, le ministre de l'Énergie et des Ressources décidait de réévaluer à la hausse l'objectif de pénétration du gaz naturel faisant en sorte que le gaz naturel représente environ 16 % de nos besoins énergétiques à la fin de la décennie.

Le développement du secteur de l'énergie comporte des délais énormes entre la conception et la mise en exploitation des projets. Si l'on veut réussir à atteindre l'objectif d'une plus grande autonomie énergétique et d'une plus grande sécurité d'approvisionnement, on ne peut remettre en cause la politique énergétique à chaque fois que les prix mondiaux du pétrole fluctuent.

---

(2) AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE. "Perspectives énergétiques mondiales", décembre 1982, page 9.

3. LES OBJECTIFS ET LES ORIENTATIONS DE SOQUIP

SOQUIP a été créée en 1969. Dès le début, elle a concentré l'essentiel de ses activités et de ses ressources à l'exploration au Québec. En 1975, SOQUIP a étendu, avec succès, son champ d'action à l'exploration dans l'Ouest canadien. Plus récemment, SOQUIP a diversifié ses activités et est entrée dans le domaine de la distribution du gaz naturel.

Les objectifs généraux de la Société sont de contribuer à la sécurité énergétique de l'économie du Québec et de permettre aux citoyens, qui sont ses actionnaires, de jouer un rôle actif dans le secteur des hydrocarbures en général. Dans la poursuite de ces objectifs, la Société s'appuie d'abord sur un critère de rentabilité.

La Société s'est donnée des objectifs particuliers et des orientations précises en relation avec chacune de ses sphères d'activités.

La distribution du gaz naturel

L'objectif que s'est fixé SOQUIP en matière de distribution du gaz naturel vise à faire en sorte que cette forme d'énergie satisfasse 18 % de la consommation énergétique du Québec en 1990, ce qui représenterait des ventes de gaz de l'ordre de 7,4 milliards de mètres cubes (260 milliards de pieds cubes), comparativement à une consommation de 3,0 milliards de mètres cubes (105 milliards de pieds cubes) en 1982 au Québec. Un tel objectif devrait permettre au Québec de posséder un bilan énergétique plus équilibré. L'expansion des marchés gaziers aura pour effet d'élargir le choix des formes d'énergie qui s'offrent aux consommateurs, dont ceux du secteur industriel en particulier, et d'accroître la concurrence entre les différentes formes d'énergie dans le meilleur intérêt des consommateurs.

SOQUIP prendra donc toutes les mesures nécessaires afin de réaliser l'objectif visé.

Les approvisionnements en gaz des distributeurs

La vente de gaz naturel aux distributeurs constitue un champ d'activités dont les bénéfices afférents aux producteurs-vendeurs sont fort importants. Actuellement, ce marché est laissé en quasi-totalité à TransCanada PipeLines (TCPL).

D'ici à 1990, les nouveaux volumes de gaz naturel découlant de l'expansion des réseaux de distribution seront d'environ 4,4 milliards de mètres cubes (155 milliards de pieds cubes), soit plus d'une fois et demie le marché actuel. C'est donc un marché considérable qui s'ouvrira progressivement aux fournisseurs de gaz.

SOQUIP entend accroître les retombées économiques associées à la pénétration du gaz en participant immédiatement aux bénéfices reliés à la vente de gaz aux distributeurs québécois. La Société a déjà signé en novembre 1982 un contrat de vente de gaz avec Gaz Métropolitain, inc. (GMi).

Les bénéfices ainsi générés seront réinvestis dans l'exploration et la production d'hydrocarbures.

L'exploration et la production

SOQUIP entend poursuivre ses activités d'exploration au Québec dans les régions où l'évaluation du potentiel d'hydrocarbures n'a pas été complétée, soit dans le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent et dans la Gaspésie.

Cependant, à court terme, en vue d'atteindre une certaine autosuffisance financière, la Société vise à accroître ses efforts du côté de la mise en production de réserves pétrolières et gazières dans l'Ouest canadien.

Parallèlement, SOQUIP poursuit, aussi rapidement que possible, l'exploration dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent et dans la Gaspésie. SOQUIP veut aussi prendre position sur la côte de l'Atlantique. La Société vise des positions stratégiques et rentables, à moyen terme, susceptibles de contribuer aux besoins en approvisionnement du Québec.

Le raffinage et la distribution de produits pétroliers

SOQUIP a participé aux travaux du projet Carmont visant la construction à Montréal d'une usine de valorisation de mazout lourd. À son avis, le recyclage du mazout lourd est nécessaire à l'assainissement du marché des hydrocarbures au Québec. La construction d'une usine de valorisation demeure toujours un projet souhaitable si l'on veut maintenir une plus grande flexibilité du secteur de raffinage au Québec.

Le développement industriel lié à la distribution du gaz naturel

Comme nous le verrons dans les sections suivantes, le gaz naturel constitue un facteur important de développement industriel. SOQUIP entend profiter de la position qu'elle occupe, à la fois comme producteur et distributeur de gaz, pour concevoir et développer des projets susceptibles de promouvoir au Québec de nouveaux investissements industriels liés à l'utilisation du gaz naturel.

À titre d'exemple, SOQUIP a participé à la création de la compagnie GNC Québec Ltée qui a été chargée de mettre en marché le gaz naturel comprimé comme carburant pour les véhicules moteurs.

4. LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS DANS LES SECTEURS DU GAZ NATUREL ET DE L'EXPLORATION ET LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ASSOCIÉES

Les orientations qu'entend suivre SOQUIP dans le secteur du gaz naturel et de l'exploration, en conformité avec les mandats que le gouvernement du Québec lui a confiés, impliqueront au cours des années à venir d'importants investissements. En plus de permettre la réalisation des objectifs énergétiques du gouvernement, ces investissements sont susceptibles d'entraîner pour l'économie québécoise des retombées économiques substantielles au niveau de l'emploi et de la production intérieure.

4.1 LE TRANSPORT ET LA DISTRIBUTION DU GAZ NATUREL

L'expansion des réseaux de transport et de distribution, au cours de la période 1983 à 1987, requerra au Québec des investissements totaux de l'ordre de 2,4 milliards de dollars en dollars courants, dont environ 1,8 milliard dans l'expansion des réseaux de distribution. La répartition annuelle de ces investissements est présentée au tableau 4.1.

TABLEAU 4.1

INVESTISSEMENTS DIRECTS DANS LE TRANSPORT ET LA DISTRIBUTION

(en millions de dollars courants)

	1983	1984	1985	1986	1987	1983-1987
Transport (1)	205	263	133	20	9	630
Distribution	133	340	333	318	314	1 438
Coûts de conversion (2)	45	111	93	67	48	364
Total	383	714	559	405	371	2 432

(1) Le transport comprend le gazoduc principal de TQ&M et les embranchements à être construits par GICQ.

(2) Les coûts de conversion sont une estimation des coûts totaux dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel.

SOURCE : TQ&M, GMi et GICQ.

Le réseau de transport

Trans-Québec et Maritimes (TQ&M) a déjà investi près de 400 millions de dollars dans la construction du gazoduc principal. Elle doit encore y effectuer des investissements de près de 145 millions de dollars pour compléter ses travaux. Ces investissements serviront principalement à terminer le gazoduc jusqu'à Québec, de façon à ce qu'il soit opérationnel en septembre prochain.

Gaz Inter-Cité Québec Inc. (GICQ), pour sa part, devra construire, au cours de la période 1983-1985, d'importants embranchements dont les coûts sont évalués à près de 500 millions de dollars. La construction de ces embranchements, qui sont requis pour desservir les régions de l'Estrie, de la Mauricie et du Saguenay/Lac-Saint-Jean-Ouest, est couverte par un accord entre le ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec et le ministre fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources et fait l'objet d'un contrat entre GICQ et le ministère fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Ces investissements sont financés en totalité par le gouvernement fédéral dans le cadre de cet accord. Déjà en 1983, des investissements de l'ordre de 130 millions de dollars seront réalisés dans le cadre de ce programme.

Les réseaux de distribution

Environ les deux-tiers des investissements à effectuer d'ici à 1987 dans l'expansion des réseaux gaziers se retrouvent au niveau de la distribution. Afin d'atteindre l'objectif de 18 % de gaz naturel dans le bilan énergétique du Québec en 1990, les distributeurs gaziers devront réaliser des investissements considérables au cours de la période 1983-1987, tel qu'illustré au tableau 4.2.

La presque totalité des investissements dans l'expansion des réseaux de distribution seront réalisés par les sociétés affiliées de SOQUIP, soit GMi et GICQ. Le gouvernement du Québec, pour sa part, y investira, via SOQUIP, 125 millions de dollars (90 millions de dollars si on soustrait les dividendes réinvestis) sous forme de prise de capital-actions dans les deux distributeurs, GMi et GICQ. De plus, le gouvernement du Québec a aboli la taxe de vente, ce qui représente une contribution de l'ordre de 31 millions de dollars en 1983 et de plus de 265 millions de dollars sur la période.

TABLEAU 4.2

INVESTISSEMENTS DIRECTS DANS LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION

(en millions de dollars courants)

	1983	1984	1985	1986	1987	1983-1987
GMi (1)	49	195	208	214	211	877
GICQ	78	140	120	104	103	545
Autres (2)	6	5	5	-	-	16
Total	133	340	333	318	314	1 438

(1) Ces investissements incluent l'amélioration des réseaux existants.

(2) Gazifère de Hull et Gaz Provincial du Nord.

À ces investissements prévus dans la construction des réseaux de distribution, il faut ajouter des investissements de 364 millions de dollars qui seront effectués dans la conversion des appareils au gaz naturel. Les coûts reliés à la conversion au gaz naturel sont subventionnés en partie par le programme canadien de remplacement du pétrole et le programme d'aide à la conversion industrielle ainsi que par les distributeurs de gaz naturel.

Il y a également un autre secteur dans la distribution du gaz naturel auquel participe activement SOQUIP. Il s'agit du développement du gaz naturel comprimé comme carburant dans le transport routier. La compagnie GNC Québec Ltée a déjà mis sur pied à ville Saint-Laurent un centre d'adaptation de véhicules au gaz naturel. Ce centre est actuellement en opération et certains véhicules ont été adaptés au gaz naturel comprimé.

Au cours des cinq prochaines années, GNC Québec Ltée estime que soixante-quinze postes d'alimentation seront installés au coût total de 19 millions de dollars. GNC Québec Ltée sera, dans la majorité des cas, copropriétaire de l'équipement de compression qui est installé dans les postes d'alimentation. De plus, elle prévoit convertir, au cours de cette période, environ 25 000 véhicules et tout particulièrement des véhicules commerciaux comme les flottes de camions et de taxis. Les coûts totaux de conversion pour l'ensemble de ces 25 000 véhicules sont évalués à environ 50 millions de dollars. Pour effectuer ces conversions, on prévoit pouvoir compter au Québec sur 25 centres d'adaptation d'ici à 1988.

Le gouvernement fédéral a annoncé tout récemment la mise sur pied de deux programmes de subventions, l'un accordant une subvention maximale de 500 dollars à la conversion du véhicule et l'autre une subvention de 50 000 dollars à l'installation des postes d'alimentation dans les stations d'essence conventionnelles.

Les retombées économiques des investissements associés au transport et à la distribution du gaz naturel

Premièrement, les investissements reliés à l'expansion des réseaux de transport et de distribution procureront, en moyenne par année, au cours de la période de 1983 à 1987, environ 3 400 emplois directs et environ 5 200 emplois indirects et induits.

Le nombre d'emplois directs et indirects liés à l'expansion se répartit annuellement de la façon suivante.

TABLEAU 4.3

NOMBRE D'EMPLOIS LIÉS AUX INVESTISSEMENTS DANS LE TRANSPORT ET LA DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL AU QUÉBEC

	1983	1984	1985	1986	1987	Moyenne annuelle
Emplois directs :						
- transport	1 684	1 983	919	126	52	953
- distribution	1 462	3 399	2 947	2 432	2 088	2 466
Sous-total	3 146	5 382	3 866	2 558	2 140	3 419
Emplois indirects(1):						
- transport	2 543	2 995	1 389	190	78	1 439
- distribution	2 208	5 133	4 450	3 672	3 153	3 723
Sous-total	4 751	8 128	5 839	3 862	3 231	5 162

(1) Inclut les emplois indirects et induits générés par les investissements.

SOURCE : Estimation de SOQUIP fondée sur la matrice d'impact du Bureau de la Statistique du Québec.

Deuxièmement, les projets d'investissement des distributeurs de gaz et de TQ&M entraîneront sur la période, au total, une augmentation de 2,7 milliards de dollars du produit intérieur brut au coût des facteurs (PIBCF). De plus, il est estimé que les gouvernements percevront au total environ 695 millions de dollars dont 411 millions de dollars reviendront au gouvernement du Québec et aux municipalités au cours de la période 1983-1987 (tableau 4.4).

TABLEAU 4.4

IMPACT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT RELIÉES À L'EXPANSION DES RÉSEAUX DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION

(en millions de dollars courants)

Postes d'impact	Effets directs	Effets indirects et induits	Effets totaux
1. Produit intérieur brut au coût des facteurs :			
- transport	338	363	701
- distribution	964	1 038	2 002
2. Recettes des gouvernements :			
- transport	71	109	180
- distribution	203	312	515

SOURCE : Estimation de SOQUIP fondée sur la matrice d'impact du Bureau de la Statistique du Québec.

Troisièmement, lorsque les réseaux seront à maturité, les dépenses annuelles d'exploitation seront de l'ordre de 260 millions de dollars (dollars courants). En 1982, GMi effectuait déjà des dépenses d'environ 120 millions de dollars, incluant les frais financiers.

L'exploitation des réseaux de distribution entraînera au Québec, d'ici à 1987, la création directe de 1 700 nouveaux emplois permanents qui s'ajoutent aux 1 480 emplois déjà existants chez les distributeurs gaziers.

Enfin, il faut mentionner que les retombées économiques reliées aux dépenses d'investissement et d'exploitation, au chapitre du transport et de la distribution du gaz naturel, ont l'avantage d'être très désagrégées au niveau régional.

TABLEAU 4.5

RÉPARTITION RÉGIONALE DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS DANS LE SECTEUR DU GAZ NATUREL

	$	%
Montréal et région périphérique	948	39,0
Mauricie	368	15,1
Estrie/Bois-Francs	333	13,7
Québec	512	21,1
Saguenay/Lac-Saint-Jean	251	10,3
Outaouais	20	0,8
Total	2 432	100,0

Les retombées économiques au niveau des achats de biens et services

La demande de biens et services, associée à la réalisation des projets d'expansion des réseaux de transport et de distribution de gaz naturel, entraînera des retombées économiques substantielles pour le Québec.

Les services tels que la gérance de projets, la conception et le tracé des réseaux et la technologie de conversion ainsi que les travaux d'exécution (excavation, pose de conduites, remplissage et autres travaux connexes) représentent environ 55 % des dépenses totales d'immobilisations et ont un contenu québécois de près de 100 %.

Quant à la demande de biens tels que tuyaux, compteurs, régulateurs, appareils de chauffage, elle représente environ 35 % des dépenses d'immobilisations et possède un contenu québécois de l'ordre de 40 %. Compte tenu de la croissance de la demande de biens, prévue au cours des prochaines années, il serait possible d'accroître au Québec la capacité de production de certains biens tels que les tuyaux de plastique et, par le fait même, d'améliorer le contenu québécois des biens nécessaires aux projets d'expansion du gaz naturel.

En ce qui concerne la commercialisation du gaz naturel comprimé dans le transport routier, elle devrait avoir un impact économique assez important au Québec au cours des prochaines années. Entre autres, un montant de près de 16 millions de dollars sera injecté au seul chapitre de la main-d'oeuvre requise pour l'adaptation de 25 000 voitures et la mise en place des postes d'alimentation. À cela, il faut ajouter les investissements en matériaux et pièces de rechange dans les centres d'adaptation et les postes d'alimentation. GNC Québec Ltée examine actuellement la possibilité de faire fabriquer au Québec la plus grande

partie des pièces nécessaires à la trousse d'adaptation des véhicules. On regarde également la possibilité de faire fabriquer au Québec des réservoirs en aluminium plutôt que d'importer de l'étranger des réservoirs en acier.

Les mesures prises pour accroître les retombées économiques au Québec

Les mesures prises pour accroître le contenu québécois visent surtout la fabrication des matériaux et équipements associés aux projets d'expansion des réseaux gaziers.

SOQUIP prend tous les moyens à sa disposition pour faire en sorte que les politiques d'achat de ses sociétés affiliées dans la distribution du gaz naturel soient conformes aux politiques gouvernementales et qu'elles engendrent le maximum de retombées économiques au Québec.

4.2 LES APPROVISIONNEMENTS EN GAZ NATUREL

L'expansion des réseaux de distribution de gaz naturel impliquera, au cours des cinq prochaines années, d'importantes dépenses d'immobilisations. Ces investissements vont faciliter la relance économique en raison de leur impact sur l'économie québécoise, tant en termes de création d'emplois que de croissance potentielle de certaines industries manufacturières dont les activités sont reliées à la fabrication de matériaux et équipements requis dans un tel projet. Une plus grande disponibilité du gaz naturel sur le territoire québécois comporte également un effet industrialisant, tel que nous le verrons à la section 5.

Cependant, SOQUIP estime que les retombées économiques associées à l'expansion des réseaux de distribution peuvent être augmentées sensiblement en participant aux bénéfices reliés à la vente de gaz naturel aux distributeurs québécois. Cette stratégie lui permettrait de réaliser des bénéfices à deux niveaux, soit au niveau de la distribution du gaz et également au niveau de la production et de la vente de la ressource située en Alberta.

Actuellement, plus de 90 % des approvisionnements en gaz des distributeurs proviennent de TransCanada PipeLines qui possède également le rôle exclusif de transporteur dans les provinces à l'est de l'Alberta. L'autre partie des approvisionnements provient de Pan-Alberta Gas.

Les sommes impliquées dans la vente de gaz sont considérables. À titre d'exemple, en 1983, les revenus bruts d'un producteur à la tête de puits sont évalués aux environs de 3,9 millions de dollars pour chaque milliard de pieds cubes de gaz vendu, soit 3,90 $/mpc. Les fonds autogénérés, avant frais financiers, sont de l'ordre de 1 million de dollars par milliard de pieds cubes de gaz vendu, soit 1,00 $/mpc.

Or, en 1990, les nouveaux volumes de gaz naturel découlant de l'expansion des réseaux de distribution seront d'environ 4,4 milliards de mètres cubes (155 milliards de pieds cubes). On peut donc estimer à

environ 155 millions de dollars (dollars 1983) par année, en 1990 et après, les bénéfices qui pourraient résulter de la vente de gaz nécessaire pour répondre aux besoins additionnels anticipés par les distributeurs.

Il faut toutefois souligner qu'étant donné l'importance des nouveaux volumes de gaz requis d'ici à 1990 et l'obligation pour le producteur-vendeur de garantir pour une période de quinze ou vingt ans l'approvisionnement des volumes visés par un contrat, SOQUIP et ses éventuels partenaires producteurs n'escomptent pas fournir la totalité des nouveaux volumes.

Par exemple, si SOQUIP vendait, ce qui est fort possible, 50 milliards de pieds cubes de gaz, soit à peu près 50 % des volumes additionnels non encore contractés par les distributeurs, les fonds autogénérés que SOQUIP et ses éventuels partenaires pourraient obtenir de la vente de gaz aux distributeurs québécois seraient de 50 millions de dollars (dollars 1983) par année, à compter de 1990. D'ici à 1990, les bénéfices attendus pourraient être, pour l'ensemble de la période, de l'ordre de 270 millions de dollars (dollars 1983). Toutefois, cela dépendra de la progression annuelle des ventes dans les nouveaux marchés.

SOQUIP s'est déjà engagée dans la vente de gaz en signant en novembre 1982 un contrat avec Gaz Métropolitain, inc. SOQUIP s'est également présentée devant l'Alberta Energy Resources Conservation Board pour obtenir l'autorisation d'exporter du gaz naturel à l'extérieur de l'Alberta. Une réponse de cet organisme est attendue pour le mois de mars 1983. Un second contrat de vente de gaz est en cours de négociation avec Gaz Inter-Cité Québec Inc.

4.3 L'EXPLORATION ET LA PRODUCTION D'HYDROCARBURES

Jusqu'à son entrée récente dans la distribution du gaz naturel, c'est dans le domaine de l'exploration des hydrocarbures que SOQUIP a concentré l'essentiel de ses activités.

Les travaux d'exploration effectués jusqu'à date par SOQUIP et plusieurs compagnies pétrolières ont démontré que les régions terrestres, comme les Basses-Terres du Saint-Laurent, ne présentaient pas de potentiel intéressant et laissaient entrevoir une faible probabilité de découvertes futures.

Toutefois, trois régions où l'évaluation du potentiel d'hydrocarbures n'a pas été complétée, soit dans le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent et dans la Gaspésie, pourraient s'avérer intéressantes.

Golfe Saint-Laurent

Les connaissances acquises, lors d'études géologiques et géophysiques réalisées dans le golfe Saint-Laurent, ont permis de confirmer la présence de plusieurs structures susceptibles de renfermer des hydrocarbures. Un premier forage pourait être réalisé dans l'immédiat au sud des Îles-de-la-Madeleine. SOQUIP estime que les probabilités d'une découverte commerciale de gaz sont les meilleures au Québec mais sans toutefois être comparables au potentiel de champs connus comme l'Île-de-Sable. Le coût du forage est évalué à environ 35 millions de dollars et serait financé par des raffineurs, en vertu de certaines dispositions de la fiscalité québécoise.

Afin de permettre la réalisation de ce forage, SOQUIP et SAREP, qui détiennent chacune 50 % des intérêts où se situe le forage, céderaient chacune une partie de leurs intérêts au groupe de raffineurs qui effectueraient le forage.

Estuaire du Saint-Laurent

Dans cette région, des travaux sismiques ont été effectués au cours des dernières années; le traitement et l'interprétation des données sont en cours. D'autres travaux devront être poursuivis avant d'entreprendre un forage. Les prochains travaux sismiques pourraient déboucher sur la réalisation d'un forage aux environs de 1985 ou 1986.

Gaspésie

Le territoire de la Gaspésie offre un certain potentiel gazier et pétrolier. Un forage, au coût de 2 millions de dollars, devrait être réalisé à l'été 1983 ce qui permettrait de mieux évaluer le potentiel d'hydrocarbures de cette région. Ce projet sera exécuté à l'aide d'un contrat d'affermage entre SOQUIP et Pétro-Canada.

En ce qui concerne les activités d'exploration possibles pour les années ultérieures, elles seront conditionnées par les disponibilités financières et principalement par le produit de la taxe des raffineurs. L'exploration pétrolière dans le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent requiert d'importants investissements, le coût de forage en haute mer étant de beaucoup supérieur au coût de forage sur terre.

Quant aux retombées économiques engendrées par ces projets, la politique actuelle de SOQUIP à l'égard de la sous-traitance fera en sorte que des contrats, tels ceux relatifs au support marin, aux services d'hélicoptères et aux communications, soient alloués en priorité à des firmes québécoises. À titre d'exemple, le projet de forage dans le golfe Saint-Laurent peut entraîner, à court terme, des retombées de l'ordre de 5 millions de dollars au Québec. Advenant une découverte, cela pourrait contribuer à stimuler les activités d'exploration dans le bassin salifère du golfe Saint-Laurent, à développer une expertise québécoise dans l'exploration en haute mer et à accroître les retombées économiques.

De façon générale, SOQUIP vise à maximiser les retombées de ses activités d'exploration sur l'économie québécoise, sa politique d'achat étant axée vers cet objectif. Cependant, compte tenu de la nature très spécialisée des services contractés, de même que de la grande concentration de la technologie et des activités d'exploration à l'extérieur du Québec, le contenu québécois dans les dépenses reliées à l'exploration demeure relativement faible.

5. LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL LIÉ À LA DISTRIBUTION DU GAZ NATUREL

La pénétration du gaz naturel au Québec a jusqu'à maintenant été principalement envisagée comme un moyen efficace de remplacer le pétrole dans les différents secteurs de consommation dans le but d'accroître la sécurité des approvisionnements. Le gaz naturel est en effet une ressource fort abondante dont la durée de vie des réserves conventionnelles est estimée à environ quarante ans de consommation et même beaucoup plus si l'on tient compte des découvertes des régions pionnières du Nord et de la côte Est.

Toutefois, en plus de contribuer à renforcer sensiblement la sécurité des approvisionnements en hydrocarbures, la disponibilité du gaz naturel constitue en soi un facteur important pouvant influencer le développement industriel, étant donné les caractéristiques propres à cette forme d'énergie.

5.1 LA STRUCTURE DE CONSOMMATION D'ÉNERGIE DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER QUÉBÉCOIS

En 1979, le secteur manufacturier québécois consommait, à des fins autres que le transport, un peu plus de 455 000 térajoules, soit 48 % de la consommation totale d'énergie au Québec, excluant le transport. Le bilan énergétique du secteur manufacturier se répartissait, en 1979, par forme d'énergie, de la façon suivante : pétrole 42 %, électricité 40 %, gaz naturel 14 %, charbon et autres 4 %. Le tableau 5.1 illustre bien la dépendance des différents groupes majeurs manufacturiers envers les produits pétroliers.

Pour compléter le tour d'horizon de la consommation énergétique dans l'industrie manufacturière québécoise et être plus en mesure d'évaluer l'importance relative de la consommation énergétique des différents secteurs manufacturiers, une classification des secteurs est effectuée au tableau 5.2 en fonction de leur intensité énergétique.

Cette classification des industries manufacturières révèle de grandes divergences entre les consommations totales d'énergie des divers secteurs. Cette divergence s'explique par l'importance relative des industries en termes de production et aussi par les divers processus de fabrication qui y sont utilisés.

Si on tient compte à la fois du volume d'énergie consommée et du facteur "intensité énergétique", les industries les plus grandes consommatrices d'énergie au Québec sont, par ordre d'importance :

1. la première transformation de métaux,
2. les produits du pétrole et du charbon,
3. les produits minéraux non métalliques,
4. le papier et activités connexes,
5. l'industrie chimique,
6. les aliments et boissons.

TABLEAU 5.1

BILAN ÉNERGÉTIQUE DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE PAR GROUPE MAJEUR ET PAR FORME D'ÉNERGIE AU QUÉBEC EN 1979

Groupe majeur	Consommation énergétique(1)	Pétrole	Gaz naturel	Électricité	Charbon et coke
	TJ	% du total	% du total	% du total	% du total
Aliments et boissons	23 814,3	54,7	28,4	16,8	0,1
Industrie du tabac	641,7	32,8	23,3	43,9	-
Caoutchouc et produits en plastique	4 263,4	53,0	14,5	32,5	-
Industrie du cuir	425,0	40,6	8,9	50,5	-
Textile	14 270,9	66,5	11,3	22,2	-
Bonneterie et habillement	2 646,6	41,1	15,9	43,0	-
Industrie du bois	6 048,0	55,9	1,0	43,1	-
Meubles et articles d'ameublement	1 651,1	33,9	29,0	37,1	-
Papier et activités diverses	135 344,3	53,9	2,6	39,7	3,8
Imprimerie, édition et divers	1 276,5	30,2	23,6	46,2	-
Première transformation des métaux	133 843,7	14,4	16,5	65,9	3,2
Fabrication de produits en métal	6 430,3	24,6	47,7	27,5	0,2
Fabrication de machines	2 499,5	43,3	26,6	30,1	-
Fabrication d'équipement de transport	5 584,6	40,7	27,6	31,7	-
Fabrication de produits électriques	3 924,3	31,4	28,5	40,1	-
Produits minéraux non métalliques	35 058,1	51,3	25,3	14,9	8,5
Produits du pétrole et du charbon	46 572,9	71,6	11,1	8,1	9,2
Industrie chimique	29 333,3	40,5	21,4	37,3	0,8
Industries diverses	1 599,8	38,2	29,8	32,0	-
TOTAL	455 228,3	42,3	13,9	40,1	3,7

TJ : Térajoules (10^{12}) Joules.

(1) Ne comprend pas les énergies nouvelles et l'essence pour le transport.

SOURCE : Statistique Canada, 57-208, Consommation de combustibles et d'électricité achetés.
Direction générale des énergies conventionnelles, ministère de l'Énergie et des Ressources.

TABLEAU 5.2

CLASSIFICATION DES GROUPES MAJEURS MANUFACTURIERS EN FONCTION DE LEUR INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE

Rang	Groupe majeur	Consommation énergétique TJ	Intensité énergétique(1) MJ/$PIB
1.	Première transformation des métaux	133 843,7	129,2
2.	Produits du pétrole et du charbon	46 572,9	125,8
3.	Produits minéraux non métalliques	35 058,1	90,1
4.	Papier et activités diverses	135 344,3	86,0
5.	Industrie chimique	29 333,3	34,1
6.	Industrie du bois	6 048,0	24,6
7.	Textile	14 270,9	21,6
8.	Aliments et boissons	23 814,3	14,1
9.	Caoutchouc et produits en plastique	4 263,4	13,5
10.	Fabrication de produits en métal	6 430,3	7,1
11.	Fabrication d'équipement de transport	5 584,6	5,9
12.	Meubles et articles d'ameublement	1 651,1	5,7
13.	Fabrication de machines	2 499,5	5,3
14.	Fabrication de produits électriques	3 924,3	4,6
15.	Industries diverses	1 599,8	4,6
16.	Industrie du tabac	641,7	3,1
17.	Industrie du cuir	425,0	2,5
18.	Bonneterie et habillement	2 646,6	2,3
19.	Imprimerie, édition et divers	1 276,5	2,0
	TOTAL	455 228,3	33,7

TJ : Térajoules (10^{12} Joules)
MJ : Mégajoules (10^{6} Joules)

(1) La consommation énergétique en mégajoules par dollar de production au coût des facteurs.

SOURCE : - Statistique Canada, 57-208, Consommation de combustibles et d'électricité achetés.

- Direction générale des énergies conventionnelles, ministère de l'Énergie et des Ressources.

Ces six secteurs consommaient à eux seuls plus de 88 % de l'énergie utilisée dans l'ensemble de l'industrie manufacturière à des fins autres que le transport. De plus, comme ces secteurs possèdent des intensités énergétiques élevées, ils sont plus susceptibles de vouloir minimiser leurs coûts de production par des substitutions au niveau de la forme d'énergie utilisée dans les procédés de fabrication et de transformation.

La part du gaz naturel dans la consommation totale d'énergie de ces six secteurs manufacturiers était en moyenne de 17 % au Québec en 1979 et de 57 % en Ontario (tableau 5.3). C'est donc dire le potentiel énorme que représentent ces industries pour la pénétration du gaz naturel.

TABLEAU 5.3

PART DU GAZ NATUREL DANS LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES SIX SECTEURS MANUFACTURIERS PLUS GRANDS CONSOMMATEURS D'ÉNERGIE EN 1979

Secteurs manufacturiers	Québec	Ontario
	%	%
Première transformation des métaux	16,5	51,0
Produits du pétrole et du charbon	11,1	62,6
Produits minéraux non métalliques	25,3	45,9
Papier et activités connexes	2,6	57,5
Industrie chimique	21,4	64,6
Aliments et boissons	28,4	61,5
Total	11,6	57,0

SOURCE : Statistique Canada, 57-208.

5.2 LES AVANTAGES DU GAZ NATUREL

Le gaz naturel comporte des avantages marqués par rapport aux autres formes d'énergie au niveau de la propreté, de l'entreposage et de la fiabilité de livraison. Le gaz est une source d'énergie propre. Il est incolore, inodore et sans saveur et sa combustion ne pollue pas l'atmosphère : le gaz naturel n'est pas toxique pour la vie végétale et animale. C'est ainsi que les conditions de santé au travail sont généralement améliorées lorsque le gaz naturel est substitué au pétrole dans les industries.

De plus, le gaz naturel ne nécessite pas d'entreposage au point de consommation, par exemple au foyer ou à l'usine. Les gazoducs de transport et les canalisations de distribution assurent l'acheminement constant du gaz naturel selon la demande. Ces canalisations sont souterraines et permettent ainsi une plus grande fiabilité de livraison, puisque le système de livraison n'est pas soumis aux aléas de la température.

Le gaz naturel offre aussi d'autres avantages, et tout particulièrement dans le secteur industriel. Il réduit les coûts d'entretien des appareils tels que les brûleurs et allonge leur durée de vie. Il offre une polyvalence et une souplesse d'emploi et permet un contrôle d'intensité extrêmement précis au niveau de la combustion qui augmente la qualité des produits finis.

Enfin, le gaz naturel améliore le rendement énergétique dans certains usages spécifiques et permet la fabrication de produits de meilleure qualité. On lui connaît, dit-on, des milliers d'applications industrielles.

5.3 L'UTILISATION DU GAZ NATUREL DANS LES PROCÉDÉS DE FABRICATION ET DE TRANSFORMATION

Dans le secteur manufacturier, l'énergie est utilisée dans différentes opérations. On peut mentionner, entre autres, les opérations énergétiques suivantes : climatisation et chauffage des locaux, éclairage et force motrice, réfrigération, cuisson et polymérisation, séchage, séparation, concentration et fusion.

Le gaz naturel peut être utilisé dans la plupart de ces opérations. Il peut être utilisé bien entendu pour le chauffage des bâtiments par des systèmes à air chaud ou à eau chaude, pour la réfrigération et la climatisation de l'air. Il peut servir aussi à la production de vapeur dans les chaudières à haute pression, cette vapeur pouvant être utilisée, entre autres, pour la cuisson ou le séchage.

Dans ces deux cas, le gaz naturel agit surtout comme substitut au pétrole et comporte des avantages sensibles au niveau de la propreté, de l'entreposage, de la fiabilité et de la réduction des coûts d'entretien.

Le gaz naturel permet également d'accroître le rendement énergétique et la qualité des produits lorsqu'il est utilisé dans des procédés de chauffage direct et des fours à gaz. Ces techniques sont en mesure de fournir l'énergie nécessaire à la plupart des opérations dont, entre autres, le séchage, la séparation, la concentration, la cuisson, la fonte, la fusion et la polymérisation.

Par exemple, en matière de séchage industriel, le séchage en direct au gaz est une solution qui a fait ses preuves et qui apporte un avantage évident: le rendement énergétique est près de 100 % alors que celui des solutions à chauffage indirect est souvent inférieur à 70 % en raison des rendements successifs de production et de transport du fluide intermédiaire, tel que la vapeur.

Enfin, le gaz naturel peut être utilisé comme matière première dans la production de produits chimiques, d'engrais chimiques et comme catalyseur.

5.4 L'INFLUENCE INDUSTRIALISANTE DU GAZ NATUREL

Comme on l'a vu précédemment, l'énergie constitue pour plusieurs industries un important facteur de production. L'extension des réseaux gaziers a pour effet d'élargir l'éventail des formes d'énergie disponibles et d'augmenter la flexibilité de l'industrie, en plus d'améliorer la sécurité des approvisionnements. L'industrie peut ainsi adopter les procédés de transformation ou de fabrication les plus efficaces et améliorer sa compétitivité. Elle est également en meilleure position pour diversifier sa production.

La disponibilité du gaz naturel dans les régions de l'Estrie, de la Mauricie, de Québec et du Saguenay/Lac-Saint-Jean va permettre aux industries qui s'y sont établies ou qui voudraient s'y implanter d'obtenir cette flexibilité recherchée par l'industrie en général. La disponibilité du gaz naturel constitue pour ces régions un facteur important de localisation. L'extension des réseaux gaziers favorisera la décentralisation de l'industrie québécoise traditionnellement concentrée dans la région de Montréal, contribuant ainsi à la réduction des disparités économiques régionales.

Un des objectifs du gouvernement du Québec en matière de développement industriel consiste à diversifier la base industrielle de son économie(3). La disponibilité du gaz naturel dans la plupart des régions du Québec représente un moyen important poour la réalisation de cet objectif.

La base industrielle est constituée de l'ensemble des produits et services qui servent d'intrants dans la plupart des activités industrielles. Elle est composée d'entreprises qui fabriquent ou préparent certains produits tels que le bois, les papiers et cartons, les produits

---

(3) GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. Bâtir le Québec, "Énoncé de politique économique", 1979, page 483.

minéraux et métalliques, les textiles, les plastiques, les produits chimiques, le verre, etc. Elle comprend également les entreprises qui produisent du matériel utilisé dans des procédés de production comme par exemple le soudage, la réduction, la synthèse chimique, l'abrasion ou le moulage. Le gaz naturel constitue un facteur important devant faciliter l'expansion de ces industries de base.

À titre d'exemple, le développement au Québec d'industries de base, telles que le verre et l'ammoniac, dépend grandement de la disponibilité du gaz naturel. En effet, le gaz naturel est la forme d'énergie préférée dans la fabrication du verre et sert de matière première dans la production d'ammoniac.

En ce qui concerne l'industrie de l'ammoniac, il faut souligner que cette industrie est inexistante au Québec alors qu'en Ontario, ce secteur consommait 30 milliards de pieds cubes de gaz naturel en 1980. L'ammoniac et ses dérivés (nitrate d'ammonium et phosphate d'ammonium) sont des produits azotés très utilisés comme fertilisants dans l'agriculture, l'industrie des pâtes et papiers, les explosifs et l'industrie métallurgique.

Le gaz naturel est également en mesure d'apporter à certaines industries, telles que l'industrie du laminage, du moulage et de l'emboutissage des métaux, une plus grande flexibilité au niveau des procédés utilisés. Cette dernière sera par exemple en mesure de mieux répondre aux besoins de l'industrie d'équipement de transport qui se développe rapidement au Québec.

Enfin, une disponibilité accrue du gaz naturel permettrait à des industries telles que l'industrie alimentaire de diversifier leur production, de fabriquer des produits de meilleure qualité et d'accroître leur efficacité. À titre d'exemple, dans le secteur de la boulangerie et de la pâtisserie, on préfère l'utilisation du gaz à toute autre forme

d'énergie. Actuellement, plusieurs fabricants de ce secteur utilisent le gaz propane qui est presque deux fois plus coûteux que le gaz naturel. L'utilisation du gaz naturel permettrait donc de diminuer le coût de l'énergie par unité de production.

Le gaz naturel, de par ses avantages intrinsèques, est en mesure d'offrir à l'industrie manufacturière québécoise l'opportunité d'accroître son efficacité et sa compétitivité et d'atteindre une plus grande diversification.

5.5 LA MISE SUR PIED D'UN BUREAU DES APPLICATIONS INDUSTRIELLES AU GAZ

Les procédés unitaires industriels utilisant le gaz naturel sont mal connus au Québec, ce qui est compréhensible puisque le gaz naturel n'était disponible jusqu'à tout récemment que dans une partie de la région de Montréal.

Afin d'amener notre industrie à mieux profiter des avantages d'une plus grande diversité au niveau des sources énergétiques et d'une meilleure sécurité au niveau des approvisionnements, SOQUIP croit qu'il serait nécessaire de mettre sur pied au Québec un organisme qui serait chargé de faire la promotion de techniques au gaz dans les procédés industriels.

Cet organisme se verrait confier le rôle de disséminer de façon plus systématique, au niveau des bureaux d'ingénieurs-conseils, des entreprises, des organismes gouvernementaux tels que la S.D.I., les techniques gazières qui peuvent être utilisées dans le secteur manufacturier et qui sont en mesure d'accroître l'efficacité et la compétitivité des entreprises.

L'organisme pourrait effectuer des projets de démonstration. Il s'agirait d'identifier le client industriel qui serait intéressé à adopter une nouvelle application au gaz et lui fournir une aide technique et parfois financière pour la mise en oeuvre du procédé au gaz qui lui serait suggéré. Ces projets de démonstration auraient certes un effet d'entraînement sur les autres entreprises évoluant dans le même secteur.

Cet organisme pourrait également inventorier les processus de fabrication ou de transformation qui utilisent le gaz naturel comme matière première. Puis, il pourrait examiner en collaboration avec les divers intervenants du secteur industriel québécois la possibilité technique et économique d'utiliser ces procédés de fabrication ou de transformation.

Il est certes indéniable que les deux premières conditions qui favoriseront grandement la conversion du gaz naturel sont la possibilité de minimiser les coûts de production et la sécurité d'approvisionnement. Cependant, à ces conditions viennent se greffer celles reliées aux usages possibles du gaz et celles qui déterminent le comportement des industries lorsque la question de changement technologique se présente. L'industrie manufacturière doit être abordée avec un haut degré de technicité de façon à lui faire connaître les avantages intrinsèques du gaz et les procédés unitaires de transformation et de fabrication au gaz, et cela, dans un esprit de conservation et d'utilisation rationnelle de l'énergie.

6. LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

Les activités de SOQUIP dans le domaine de la recherche et du développement concernent principalement les secteurs suivants :

1. l'utilisation efficace du gaz naturel,
2. le stockage du gaz naturel,
3. la valorisation du mazout lourd.

L'utilisation efficace du gaz naturel

Tel que mentionné à la section précédente, SOQUIP se propose, via la mise sur pied d'un organisme approprié, de rechercher et de faire la promotion, auprès des consommateurs du secteur industriel, de procédés existants de fabrication et de transformation axés sur l'utilisation du gaz naturel. Les procédés recherchés devraient permettre d'augmenter le rendement énergétique et la qualité des produits finis dans plusieurs industries.

De plus, SOQUIP verra à stimuler l'implantation au Québec de nouveaux secteurs d'activités reliés à la disponibilité du gaz naturel à des prix compétitifs. À titre d'exemple, la participation de SOQUIP à la création de la compagnie GNC Québec Ltée a ouvert au gaz naturel un marché qui lui était jusqu'à tout récemment fermé, tout en donnant aux consommateurs concernés une alternative concurrentielle au niveau du carburant dans les véhicules moteurs.

Il faut également souligner le rôle innovateur joué par SOQUIP dans le développement du gaz naturel porté. En effet, une usine importante de la région du Québec est desservie en gaz naturel depuis bientôt trois ans à partir du puits de Saint-Flavien grâce à l'implantation de cette nouvelle technique de transport par fardier.

De plus, SOQUIP se propose de faire en sorte qu'une partie appropriée du budget de ses deux partenaires dans la distribution du gaz au Québec soit, dans les années à venir, consacrée à la recherche et au développement de nouveaux procédés et de nouvelles utilisations du gaz naturel.

Le stockage du gaz naturel

Les coûts de distribution du gaz naturel au Québec pourraient être réduits de manière sensible si l'on pouvait aménager sur le territoire québécois, à des coûts raisonnables, un ou plusieurs réservoirs souterrains. Certaines formations géologiques susceptibles de pouvoir servir de réservoirs souterrains ont déjà été étudiées. SOQUIP a l'intention de continuer sa recherche de méthodes et de techniques de stockage souterrain pouvant le mieux s'adapter aux caractéristiques géologiques du sous-sol québécois.

La valorisation du mazout lourd

L'implantation d'une usine de valorisation du mazout lourd à Montréal permettrait d'augmenter considérablement le rendement énergétique des raffineries existantes. SOQUIP continue de suivre de près les développements technologiques dans ce domaine qui permettraient de réduire les coûts d'investissement dans un tel projet.

Dans l'éventualité d'une opportunité économique intéressante, SOQUIP prendra les moyens à sa disposition pour favoriser la relance d'un projet de valorisation.

7. LA RESTRUCTURATION DU SECTEUR PÉTROLIER

SOQUIP a été amenée à analyser, de façon détaillée, le secteur pétrolier en tant que membre du groupe Carmont de 1980 à 1982. De plus, étant donné notre intérêt dans le développement des marchés gaziers, le secteur pétrolier est suivi de près puisqu'il représente notre principal concurrent. C'est dans ce contexte que SOQUIP soumet les réflexions suivantes.

7.1 REVUE DE LA SITUATION

Les raffineurs du Québec font face à un problème double, soit celui de la baisse de la demande de produits pétroliers accompagnée d'un changement au niveau de la configuration de la demande par produit.

De 1958 à 1977, le taux de croissance annuel moyen de la demande de produits pétroliers au Québec s'élevait à 4,8 %. Depuis 1977 jusqu'à aujourd'hui, la consommation de produits pétroliers a diminué en moyenne de 4,7 % par année (tableau 7.1). La baisse de la demande a frappé plus durement certains produits comme le mazout léger (-4,8 %) et le mazout lourd (-6,7 %).

Au cours des années 80, il est prévu, selon les dernières évaluations du ministère de l'Énergie et des Ressources, que la demande de produits pétroliers diminuera en moyenne de 2,9 % par année. De plus, au niveau de la répartition de la demande par produit pétrolier, des changements importants seront occasionnés par la pénétration du gaz naturel et de l'électricité. Comme le niveau de production des raffineries est principalement fonction de la demande d'essence, des problèmes de surplus de produits pétroliers sont anticipés étant donné que la demande d'essence devrait diminuer moins rapidement que celle des autres produits. Ce problème pourrait de plus être aggravé par la détérioration de la qualité des bruts au niveau international puisqu'il est prévu que, d'ici quelques années, le Québec deviendra à nouveau totalement dépendant du marché mondial pour ses approvisionnements en pétrole brut.

TABLEAU 7.1

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE PRODUITS PÉTROLIERS AU QUÉBEC

(en milliers de barils par jour)

	1977	1978	1979	1980	1981	1982(1)	Taux de variation annuel moyen (1977-1982)
ESSENCE MOTEUR	147,0	149,5	151,3	149,8	140,8	122,0	(3,7)
% variation(2)		1,7	1,2	(1,0)	(6,0)	(13,4)	
DIESEL	39,7	43,8	49,1	46,0	46,0	36,7	(1,6)
% variation		10,3	12,1	(6,3)	-	(20,2)	
MAZOUT LÉGER	98,9	97,6	93,3	90,3	75,7	77,2	(4,8)
% variation		(1,3)	(4,4)	(3,2)	(16,2)	2,0	
MAZOUT LOURD	102,4	92,5	100,9	100,9	88,8	72,3	(6,7)
% variation		(9,7)	(9,1)	-	(12,0)	(18,6)	
AUTRES PRODUITS	85,1	82,9	81,6	78,8	71,7	63,0	(5,8)
% variation		(2,6)	(1,6)	(3,4)	(9,0)	(12,1)	
TOTAL PRODUITS PÉTROLIERS	473,1	466,3	476,2	465,8	423,0	371,2	(4,7)
% variation		(1,4)	2,1	(2,2)	(9,2)	(12,2)	

(1) Données préliminaires pour l'année 1982, Statistique Canada, Cansim.

(2) Les parenthèses indiquent une variation négative.

SOURCE : Statistique Canada, Produits pétroliers raffinés, SC-45004.

La réduction dramatique de la demande observée au cours des dernières années, a entraîné une diminution importante du taux d'utilisation des raffineries et, pour ce qui est des années à venir, les diverses prévisions de la demande laissent entrevoir une aggravation du problème de surplus de capacité.

Il était prévisible, depuis plusieurs mois, que cette situation pourrait amener la fermeture d'au moins trois raffineries dans l'Est canadien, en plus de celles déjà fermées par Gulf à Point Tupper et Pétro-Canada à Come-by-Chance. L'abandon du projet Carmont par les raffineurs, en septembre dernier, a privé le Québec d'une chance formidable de consolider l'industrie du raffinage en incitant les différents raffineurs montréalais à garder en opération leur raffinerie et à investir dans leur modernisation.

Ce qui était prévisible arriva, beaucoup plus rapidement que prévu cependant; c'est ainsi que l'on vit, tour à tour, au cours de l'automne, B P et Texaco annoncer la fermeture de leurs raffineries au Québec et Gulf réduire sa capacité de production au Québec de 11 500 barils par jour-calendrier. La fermeture de B P (71 000 b/j) a pour effet d'augmenter le taux d'utilisation de la capacité de raffinage au Québec puisque cette dernière conserve son réseau de distribution et qu'elle a négocié un contrat de façonnage avec la raffinerie Shell de Montréal. Cependant, la fermeture de la raffinerie de Texaco (74 500 b/j) constitue un transfert de production au profit de l'Ontario, dans la mesure où cette dernière obtient la majorité de ses produits de sa raffinerie de Nanticoke en Ontario pour approvisionner son réseau de distribution qu'elle conserve au Québec. Au total, la capacité de raffinage du Québec est réduite de 157 000 b/j ou 26 %. Enfin, au tout début du mois de novembre, Pétro-Canada annonçait qu'elle se portait acquéreur de tous les actifs de B P, au Québec et en Ontario, ayant trait au raffinage et à la distribution. Pétro-Canada deviendra ainsi la première compagnie pétrolière au Québec par l'importance de son réseau de distribution d'essence avec plus de mille points de vente.

Parallèlement à ces changements au Québec, l'industrie ontarienne du raffinage procédait également à une certaine rationalisation avec l'annonce de la fermeture de la raffinerie de Shell d'Oakville (44 000 b/j) et la décision de Gulf de réduire la capacité de production de sa raffinerie de Clarkson de 20 000 barils par jour-calendrier. La réduction totale de 64 000 b/j représente une diminution de 8,5 % de la capacité totale de raffinage en Ontario.

La baisse marquée de la demande de produits pétroliers, au cours des dernières années, a également engendré un problème de surcapacité au niveau du réseau de distribution des carburants au Québec. La rationalisation, qui vient tout juste de commencer brutalement dans l'industrie du raffinage au Québec, est déjà en cours depuis quelques années au niveau de la distribution des carburants. En effet, le nombre de stations de service de type conventionnel a été réduit de 953 au cours des quatre dernières années.

7.2 LE PROBLÈME DU MAZOUT LOURD

La situation du mazout lourd s'est améliorée sensiblement au cours de l'année 1982, mais le problème des surplus de mazout lourd demeure une préoccupation à court et à moyen terme.

Le mazout lourd est un produit résiduel des raffineries dont l'offre est principalement fonction de trois facteurs, soit la quantité de pétrole brut traité, la qualité du brut utilisé et l'efficacité du procédé de raffinage. La demande de mazout lourd, pour sa part, est largement déterminée par l'évolution de la conjoncture économique et par la pénétration du gaz naturel et de l'électricité dans le secteur industriel en particulier.

Au cours de l'année 1982, suite à la baisse draconienne observée au niveau de la demande d'essence (une baisse de la demande de 13,4 % par rapport à 1981) et à une amélioration substantielle de la qualité des bruts utilisés, la production de mazout lourd au Québec, disponible à la consommation, a diminué de 21 200 b/j, par rapport à l'année 1981, pour atteindre le niveau de 72 500 b/j. Au cours de la même période, la demande de mazout lourd est tombée de 14 900 b/j pour atteindre le niveau de 73 900 b/j. En l'espace d'un an, le Québec est passé d'une situation de surplus de mazout lourd d'environ 5 000 b/j à une situation de déficit de 1 400 b/j.

Au cours des années à venir, cependant, des surplus de mazout lourd sont anticipés, mais leur ampleur exacte dépendra de plusieurs facteurs qui affectent à la fois l'offre et la demande de ce produit. Du côté de l'offre, il faut rappeler encore une fois que la quantité de mazout lourd produit dépendra largement de l'habileté des raffineurs à s'approvisionner en pétrole brut léger. On peut d'ores et déjà dire, cependant, que les surplus de mazout lourd que l'on prévoit au cours de la décennie seront de moins grande importance que ce que l'on prévoyait à l'origine, étant donné les différents investissements en cours et à venir pour

augmenter le rendement de la production chez Ultramar, Shell, Esso et Pétro-Canada. Selon nos estimés, le surplus de mazout lourd pourrait varier entre 21 000 et 46 000 b/j en 1990 (tableau 7.2).

Ces nouvelles évaluations reconfirment la nécessité de construire une usine de valorisation, mais incitent à la prudence et suggèrent une démarche étape par étape. Les coûts d'investissement pourraient être réduits sensiblement si l'usine de valorisation était aménagée dans une raffinerie fermée.

En l'absence d'un tel projet, des mesures devront être prises à très brève échéance en vue de diminuer la disponibilité de mazout lourd et, partant, d'assurer la pénétration du gaz naturel et de l'électricité. Au niveau du gouvernement fédéral, des mesures devront être appliquées afin de décourager l'importation de pétrole lourd et de mazout lourd dans l'Est canadien et de favoriser l'exportation de mazout lourd.

Au niveau du gouvernement du Québec, plusieurs mesures peuvent également être mises de l'avant telles l'instauration d'un prix plancher pour le mazout lourd (e.g. prix plancher équivalant à 75 % du prix du brut) et l'imposition de normes plus sévères en ce qui regarde les émissions de soufre.

TABLEAU 7.2

ÉVOLUTION PRÉVUE DE LA SITUATION DU MAZOUT LOURD AU QUÉBEC

(en milliers de barils par jour)

	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
SCÉNARIO A								
Qualité du pétrole maintenue constante au même niveau qu'en 1981 (31,7° API en moyenne)								
Demande d'essence	122,0	121,6	120,5	119,4	118,3	117,3	116,2	115,1
Pétrole brut traité	386,0	369,4	669,6	363,3	259,9	258,9	257,8	258,1
Taux d'utilisation de la capacité (%) (1)	76,6	72,9	72,9	71,5	70,8	70,5	70,3	70,4
Production de mazout lourd	77,7	68,7	69,9	67,9	67,3	67,8	68,4	69,7
Demande de mazout lourd (2)	67,9	63,9	60,0	56,4	53,0	51,6	50,3	49,0
SURPLUS OU (DÉFICIT) (3)	9,8	4,8	9,9	11,5	14,3	16,2	18,1	20,7
SCÉNARIO B								
Dégradation de la qualité du pétrole (26,9° API en moyenne en 1990)								
Demande d'essence	122,0	121,6	120,5	119,4	118,3	117,3	116,2	115,1
Pétrole brut traité	387,9	379,0	386,5	390,9	396,0	399,8	401,8	400,7
Taux d'utilisation de la capacité (%)	77,0	75,0	76,7	77,6	78,8	79,6	80,1	79,8
Production de mazout lourd	79,6	74,3	79,0	82,4	86,8	90,7	93,9	94,9
Demande de mazout lourd	67,9	63,9	60,0	56,4	53,0	51,6	50,3	49,0
SURPLUS OU (DÉFICIT) (3)	11,7	10,4	19,0	26,0	33,8	39,1	43,6	45,9

NOTES : (1) On suppose que Texaco s'approvisionne totalement à l'extérieur du Québec.

(2) La demande de mazout lourd provient de l'estimation de SOQUIP découlant d'une pénétration du gaz naturel à 18 % du bilan énergétique en 1990.

(3) Dans l'évaluation des surplus ou déficits de mazout lourd, les hypothèses suivantes ont été utilisées :

- l'unité de craquage catalytique installée à Ultramar deviendra opérationnelle à la fin de 1983;
- la capacité de raffinage du Québec est estimée à 450 000 barils par jour après la fermeture des raffineries de Texaco, B P et la réduction de la capacité de raffinage chez Gulf.

7.3 LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS

L'industrie du raffinage et de la distribution de produits pétroliers au Québec employait directement au total près de 49 000 personnes en 1981, dont environ 3 000 au niveau du raffinage seulement. Au cours des cinq dernières années, l'investissement annuel moyen dans ce secteur a été de l'ordre de 212 millions de dollars, soit environ 30 millions de dollars par raffineur.

Jusqu'à tout récemment, l'industrie du raffinage du Québec constituait le plus important centre de raffinage au Canada en termes de capacité nominale de production. En effet, avec une capacité nominale de 607 000 b/j en 1982, le Québec possédait une capacité de production pouvant répondre adéquatement à la totalité des besoins pétroliers québécois, en plus d'exporter des quantités importantes vers l'extérieur. De 1976 à 1982, le Québec a été un exportateur net de produits pétroliers. L'industrie pétrochimique du Québec, qui emploie directement ou indirectement environ 26 000 personnes, dépend directement de l'industrie du raffinage de Montréal pour la presque totalité de ses approvisionnements en matières premières (naphte, propane et butane).

La fermeture de deux raffineries au Québec, celles de Texaco et de B P, de même que la réduction de la capacité de production de Gulf occasionneront la perte de près de 1 000 emplois et réduiront les investissements futurs au Québec dans ce secteur. De plus, il faut souligner qu'il est possible qu'une autre raffinerie au Québec ferme à brève échéance. Avec la fermeture d'une troisième raffinerie, la capacité de production des raffineries québécoises serait à peu près égale à la demande intérieure du Québec en 1983, si l'on postule un coefficient d'utilisation des raffineries de 100 %. Cependant, dans ces circonstances, le Québec perdrait toute capacité d'exportation, et son autosuffisance en matière de produits pétroliers pourrait être remise en question advenant la dégradation de la qualité du pétrole brut, faute de capacité disponible.

Même avec une pénétration substantielle du gaz naturel et de l'électricité au Québec, le pétrole représentera encore environ 40 % du bilan énergétique en 1990. Il faut assurer le maintien d'une industrie efficace capable de répondre adéquatement et totalement à la demande québécoise, de s'ajuster à la dégradation prévue dans la qualité du brut et de s'adapter à la nouvelle structure de la demande, tout en disposant d'un niveau de capacité de production suffisamment élevé pour pouvoir continuer à exporter. Le maintien d'une industrie de raffinage efficace et adéquate au Québec est également essentiel du point de vue du développement de l'industrie pétrochimique au Québec.

La rationalisation de l'industrie du raffinage et de la distribution des produits pétroliers est inévitable, compte tenu du contexte énergétique actuel et prévisible. Cependant, si l'on veut protéger les intérêts économiques du Québec, cette rationalisation doit être faite en recherchant l'atteinte des objectifs suivants :

1. La rationalisation de l'industrie du raffinage dans l'Est canadien ne doit pas se faire entièrement aux dépens du Québec :

   a) il s'agit d'assurer l'autosuffisance du Québec, en matière de produits pétroliers, et d'essayer de sauvegarder notre position d'exportateur net de produits pétroliers;

   b) il s'agit de maintenir une industrie du raffinage au Québec capable de répondre efficacement, en termes d'approvisionnement en matières premières, aux besoins actuels et futurs de l'industrie de la pétrochimie au Québec.

2. Les raffineurs doivent être incités à investir dans la modernisation de leurs équipements au Québec afin :

   a) d'augmenter l'efficacité de leurs opérations et

b) d'adapter leur production à la nouvelle configuration de la demande.

3. La rationalisation du réseau de distribution des carburants doit tenir compte des intérêts des détaillants indépendants.

4. La sécurité de nos approvisionnements en matière de pétrole doit être protégée.

Au chapitre des moyens à prendre pour réaliser ces objectifs, il faut souligner que l'industrie du raffinage pourrait, à notre avis, être revitalisée en construisant une usine de valorisation et en incitant les distributeurs de produits pétroliers au Québec à faire raffiner leurs produits par les raffineries du Québec. Il faudrait également considérer sérieusement encourager l'exportation de produits raffinés vers les États-Unis.

L'industrie du raffinage et de la distribution des produits pétroliers est un élément stratégique de l'infrastructure du Québec. Le maintien d'une industrie pétrolière efficace, capable de répondre adéquatement aux besoins de l'économie québécoise et de nous permettre de maintenir notre position d'exportateur net dans les années à venir, est un impératif économique pour le Québec.

8. CONCLUSION

La réalisation des objectifs du Québec, au niveau du réaménagement du bilan énergétique en faveur de l'électricité et du gaz naturel, est l'occasion de retombées économiques majeures.

La pénétration du gaz naturel sur le marché québécois comporte des investissements de l'ordre de 2,4 milliards de dollars ($ courants), au cours de la période 1983-1987, au niveau du transport, de la distribution et de la conversion. Ces investissements procureront, en moyenne annuellement, près de 3 500 emplois directs. Les investissements dans l'expansion de marchés gaziers ont l'avantage d'être très désagrégés au niveau régional.

Les retombées économiques associées à l'expansion des réseaux gaziers seront de plus augmentées sensiblement par la participation de SOQUIP en tant que fournisseur au niveau des approvisionnements en gaz naturel requis par GMi et GICQ. Les bénéfices réalisés par les producteurs, lors de la vente de gaz naturel aux sociétés de services publics, sont importants. Le rôle que SOQUIP entend jouer, au niveau de l'approvisionnement en gaz naturel auprès des deux distributeurs, permettrait de rapatrier au Québec une part importante des profits associés à la production et à la vente de gaz naturel.

La disponibilité accrue du gaz naturel sur le territoire québécois à des prix compétitifs constitue un facteur significatif d'industrialisation et de développement au niveau régional. Le gaz naturel possède des avantages marqués dans plusieurs procédés industriels. SOQUIP, par l'entremise d'un organisme à mettre sur pied, favorisera l'implantation de nouvelles technologies dans les industries existantes dans le but d'accroître la productivité de ces industries. SOQUIP entend également favoriser l'implantation d'industries nouvelles dont le processus de production repose principalement sur l'utilisation du gaz naturel.

En ce qui regarde le domaine de l'exploration et de la production d'hydrocarbures, SOQUIP poursuivra ses activités au Québec dans les régions où le potentiel semble le plus prometteur, soit dans le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent et dans la Gaspésie. Des investissements de l'ordre de 35 millions de dollars dans des travaux de forage pourraient être réalisés dans ces régions en 1983 ou en 1984. La Société vise également à prendre des positions stratégiques et rentables à moyen terme sur la côte Est du Canada. À court terme, SOQUIP compte accroître ses revenus provenant des activités en amont en intensifiant ses efforts de mise en production de réserves d'hydrocarbures dans l'Ouest canadien.

En ce qui regarde le secteur pétrolier, SOQUIP est d'avis que la rationalisation de l'industrie du rafinage est inévitable, compte tenu du contexte énergétique actuel et prévisible. La réduction de la capacité de raffinage dans l'Est canadien ne doit cependant pas se faire entièrement aux dépens du Québec. Il s'agit d'assurer l'autosuffisance du Québec en matière de produits pétroliers en maintenant une capacité de production au moins suffisante pour répondre à la demande québécoise. Il s'agit également de protéger les approvisionnements en matières premières de l'industrie pétrochimique de Montréal. Enfin, l'industrie du raffinage au Québec pourrait être revitalisée par la construction d'une usine de valorisation et en incitant les distributeurs de produits pétroliers au Québec à faire raffiner leurs produits par les raffineries du Québec. Il faudrait également considérer les mesures permettant de réduire les importations de mazout lourd dans l'Est canadien tout en favorisant les exportations de produits pétroliers vers le marché américain.